



LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE



snia
Bien nourrir les animaux
C'est mieux nourrir les Hommes

Lettre mensuelle de conjoncture N° 281

Mars 2024

Evolution janvier 2024 / janvier 2023

Total Aliments	Bovins	Porcs	Volailles
+7,0%	+5,4%	-2,3%	+12,8%

Evolution Jul 23-Janv 24 / Jul 22-Janv 23

Total Aliments	Bovins	Porcs	Volailles
+1,4%	+3,0%	-4,7%	+4,5%

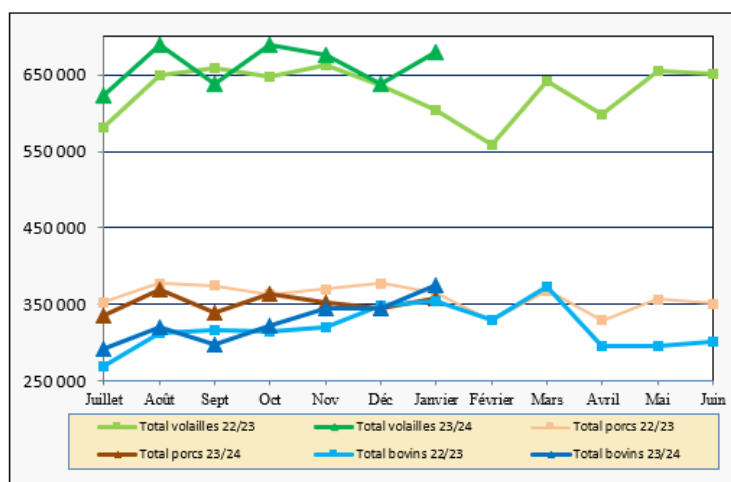
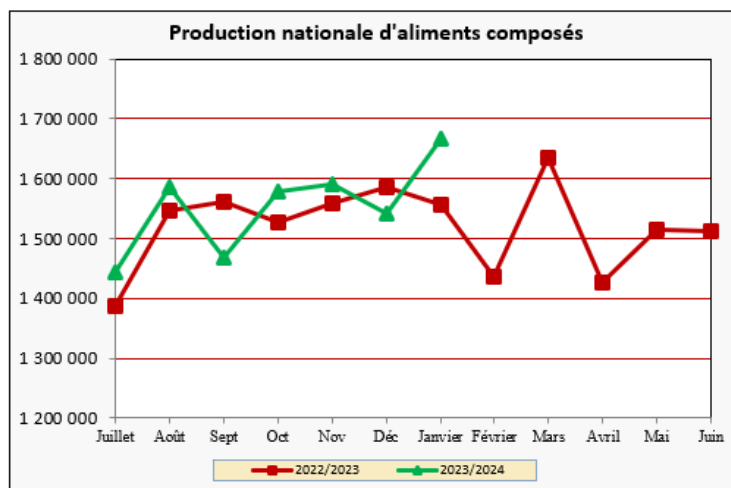
Analyse économique de la conjoncture

En janvier 2024*, avec un nombre de jours ouvrés identique par rapport à 2023, la production d'aliments composés est en hausse de 7,0%. Dans le détail, la production d'aliments porcs est en retrait de 2,3%, avec une baisse plus marquée en engrais (-2,9%) qu'en truies (-1,3%) et une production d'aliments pour porcelets stable (+0,1%). Les aliments pour volailles eux progressent de 12,8% avec des hausses plus ou moins fortes allant de 5,1% en pintades, 6,2% en dindes et en pondeuses ou encore 9,5% en poulets jusqu'à une hausse de 68,6% en palmipèdes. Ces hausses sont liées à une récupération en partie des volumes d'avant crise influenza aviaire. Pour les bovins, la production est en hausse de 5,4%, toujours tirée par une demande positive que ce soit en aliments vaches laitières (+3,9%) ou autres bovins (+9,4%). Enfin, les aliments pour lapins sont en baisse (-5,8%) tandis que ceux d'allaitement progressent de 3,2%.

Sur les 7 premiers mois de la campagne 2022/2023, la production nationale d'aliments composés est en augmentation de 1,4% par rapport à 2022. En ruminants, les aliments pour ovins/caprins sont en baisse (-1,2%) tandis que eux pour bovins sont en hausse (+3,0%), plus marquée en autres bovins (+6,2%) qu'en vaches laitières (+1,7%). Pour les aliments porcs (-4,7%), la baisse est généralisée que cela soit en engrais (-5,2%), truies (-4,4%) ou porcelets (-2,7%). En volailles (+4,5%), la situation est hétérogène avec des baisses de la production d'aliments en poulets (-1,1%), pintades (-5,3%) et cailles (-7,6%) mais des hausses en pondeuses (+3,1%), dindes (+6,1%) et palmipèdes (+34,8%). Enfin, les aliments d'allaitement sont en hausse de 2,4% sur les 7 premiers mois de la campagne.

Au niveau régional pour le mois de janvier*, on observe des hausses de la production totale d'aliments dans toutes les régions sauf en Bretagne (-1,9%). Celle-ci est notamment impactée par les baisses en porcs (-3,6%), poulets (-3,0%) ou encore d'aliment dindes (-12,4%). A l'inverse le Centre-Ouest progresse de 25,4%, porté notamment par des hausses en volailles : +41,7% en poulets, +13,8% en pondeuses ou encore +27,9% en dindes.

* Panel mensuel uniquement, représentant environ 95% de la production nationale



LA COOPERATION AGRICOLE NUTRITION ANIMALE
43 rue Sedaine CS 91115 75538 Paris cedex 11
TÉL : 01 44 17 57 12
Contact : Valérie Bris : vbris@lacoopagri.coop

SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION ANIMALE
41 bis Bd de la Tour-Maubourg 75007 Paris
TÉL : 01 44 18 63 50 – FAX : 01 44 18 63 53
Contact : Stéphane Radet : snia@nutritionanimale.org

Reproduction autorisée avec mention de la source « La Coopération Agricole Nutrition Animale / SNIA »



LA COOPÉRATION AGRICOLE
NUTRITION ANIMALE



snia
Bien nourrir les animaux
C'est mieux nourrir les Hommes

Production nationale prévisionnelle d'aliments composés

(Panel mensuel—Représentant environ 95% de la production nationale)

ALIMENTS	JANVIER 2024		JUILLET 23 - JANV 24		FEV 23 - JANV 24	
	%	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes
Mash	+15,6%	110 600	+4,3%	639 600	+3,2%	1 066 800
Vaches laitières	+3,9%	267 500	+1,7%	1 639 000	+1,5%	2 785 400
Autres bovins	+9,4%	107 200	+6,2%	670 300	+4,5%	1 121 600
Total Bovins	+5,4%	374 800	+3,0%	2 309 300	+2,3%	3 907 000
Ovins/Caprins	+5,5%	71 900	-1,2%	362 300	-2,5%	686 200
Porcelets	+0,1%	48 600	-2,7%	332 000	-4,0%	565 600
Truies	-1,3%	56 200	-4,4%	381 800	-5,2%	659 500
Porcs engrais	-2,9%	252 900	-5,2%	1 753 600	-6,0%	2 982 700
Total Porcs	-2,3%	357 700	-4,7%	2 467 500	-5,6%	4 207 800
Poulets	+9,5%	272 700	-1,1%	1 860 500	+0,2%	3 179 600
Pondeuses	+6,2%	239 200	+3,1%	1 572 900	+2,6%	2 683 700
Dindes	+6,2%	75 900	+6,1%	555 100	+0,9%	894 900
Pintades	+5,1%	9 000	-5,3%	78 000	-2,3%	120 300
Palmipèdes	+68,6%	85 600	+34,8%	570 200	+26,0%	865 000
Cailles	+30,2%	2 400	-7,6%	15 100	-11,6%	23 300
Total Volailles	+12,8%	684 700	+4,5%	4 651 700	+3,4%	7 766 800
Lapins	-5,8%	17 900	-10,0%	113 000	-10,5%	199 100
Divers	+9,7%	31 200	-0,9%	219 800	-4,5%	374 300
Total	+7,1%	1 648 800	+1,4%	10 763 100	+0,4%	18 207 900
Allaitement	+3,2%	22 700	+2,4%	148 900	-4,5%	255 900
Total France	+7,0%	1 671 400	+1,4%	10 912 000	+0,3%	18 463 800

Flash du mois

Mise en œuvre du règlement « lutte contre la déforestation » : SNIA et LCA-NA demandent plus de réactivité des Autorités.

L'Union européenne a adopté le 9 juin dernier le règlement européen n°2023/1115 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts. L'adoption de ce cadre législatif européen harmonisé, dont l'application est fixée au 30 décembre 2024, a été saluée par le secteur de la nutrition animale.

Des incertitudes demeurent autour des conditions d'application du règlement ce qui freinent son appropriation par les acteurs. Face à l'absence de règles clairement définies pour démontrer la conformité aux exigences du Règlement et au risque de sanctions très pénalisantes pour une entreprise qui se retrouverait en défaut, les metteurs en marché au sein de l'Union Européenne adoptent une position prudente en ne proposent pas de contrat d'achats de matières premières ciblées par le Règlement à partir de janvier 2025. Cette situation ne permet pas aux entreprises de nutrition animale de couvrir leurs achats en soja (et produits issus de soja) en volume et en prix sur un temps long au regard de ces nouvelles exigences réglementaires (les dernières cotations sont pour novembre/décembre 2024) et pénalise l'ensemble des filières animales françaises en les privant de visibilité sur leurs approvisionnements.

Les syndicats de la nutrition animale, très critiques sur cette situation, ont alerté le Gouvernement en lui demandant de publier au plus tôt, en cohérence avec les autorités compétentes des autres Etats membres, les éléments essentiels aux opérateurs pour respecter ce règlement et ainsi assurer la fluidité des marchés. En parallèle, les travaux avec Terres Univia et l'autorité compétente se poursuivent pour déterminer les conditions d'application du texte pour les productions françaises.

Source : Agreste - Enquête mensuelle Aliments composés pour animaux de ferme SSP/LCA NA/SNIA

Evolution prévisionnelle de la production par zones géographiques : JANVIER 2024

GRANDES REGIONS	Mash	Bovins hors mash	Ovins Caprins	Porcs	Poulets	Pondeuses	Dindes	Lapins	Tous Aliments
Bretagne	+35,2%	+1,1%	-0,4%	-3,6%	-3,0%	+4,1%	-12,4%	-37,3%	-1,9%
Centre Ouest ⁽¹⁾	+47,4%	+5,9%	+2,7%	+3,3%	+41,7%	+13,8%	+27,9%	+6,9%	+25,4%
Grand Est ⁽²⁾	+8,1%	+9,1%	+27,5%	-7,4%	+18,1%	+5,0%	+0,0%	-66,1%	+8,1%
Grand Nord ⁽³⁾	-0,2%	+5,2%	+16,9%	+2,4%	-8,9%	+1,3%	+6,8%	-23,4%	+2,1%
Sud Est ⁽⁴⁾	+4,2%	+10,8%	+1,9%	+2,6%	-3,5%	-0,2%	+10,5%	-0,2%	+3,7%
Sud Ouest ⁽⁵⁾	-20,0%	+6,4%	+6,4%	-5,1%	-3,7%	+6,9%	+29,6%	-14,5%	+8,3%
Total	+15,6%	+5,4%	+5,5%	-2,3%	+9,5%	+6,2%	+6,2%	-5,8%	+7,0%

(1) Centre, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes (2) Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, Franche - Comté (3) Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Haute et Basse-Normandie (4) Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne, Limousin, Provence-Alpes-Côte d'Azur (5) Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

Site internet LCA NA : www.lacooperationagricole.coop Site internet SNIA : www.nutritionanimale.org